

Procès-verbal Commission d'accompagnement CARMEUSE

Réunion du 11 décembre 2023

Présents

Madame Françoise LEONARD, Madame Pratima PAULUS

Monsieur André FELINGUE, Monsieur DE CHANGY, Monsieur DE VISSCHER

Monsieur André MATTART

Monsieur Etienne LENOIR

Excusés

Messieurs Claude EERDEKENS et Guy HAVELANGE

Ordre du jour

1. Correction du PV du 4 juillet 2023
2. Suivi du projet BUTTERFLY
3. Dates prochaines commissions

1. Correction du PV du 4 juillet 2023

2. Suivi du projet BUTTERFLY

Monsieur LENOIR demande ce qu'il en est du projet de valorisation des eaux d'exhaure relatif au projet d'extension de la carrière de SEILLES.

Il est répondu par Monsieur DE VISSCHER que l'étude est toujours en cours tant sur la quantité et la qualité des eaux d'exhaure qui pourraient être utilisées par la SWDE.

Monsieur DE VISSCHER continue la réunion en présentant des images de la construction du projet BUTTERFLY. Le chantier doit être fini pour avril 2024. Des campagne d'essais de 6 semaines sont prévues (juin-juillet / octobre-novembre). C'est un four prototype qui va traiter 30T/jour.

La technologie va d'abord être présentée et testée en interne à CARMEUSE. Il n'est pas encore prévu de le mettre sur le marché pour la concurrence.

Madame LEONARD souligne que ledit four n'est pas visible depuis de la voirie. Un panache de fumée pourra sortir lors des essais ; ce qui semble logique car c'est un four. La priorité de CARMEUSE est de limiter au maximum les poussières ainsi que le bruit.

Monsieur LENOIR fait part que des nouveaux transporteurs (camions rouges) occasionnent des désagréments et roulent comme des « cowboys ». Il souhaiterait des contrôles aléatoires. Monsieur DE CHANGY demande à Monsieur LENOIR de les avertir lorsque des camions occasionnent des désagréments via le numéro de plaque.

Madame LEONARD propose de contacter directement CARMEUSE avec les plaques afin que la société puisse recadrer directement la société de transport. Malheureusement, il est complexe pour la Ville d'intervenir directement car la plainte doit d'abord passer au Collège communal puis seulement elle est présentée à la Police. De fait, intervenir directement est compliqué.

Monsieur FELINGUE explique que même eux sont impactés par le comportement de certains camionneurs.

3. Dates prochaines commissions

Lundi 3 juin 2024 – 13h – Place du Chapitre 2023.